



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## défense des intérêts moraux

Question écrite n° 2007

### Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur les souhaits émis par l'Union des invalides anciens combattants et victimes de guerre d'Alsace-Lorraine suite à la création d'un Haut Conseil de la mémoire combattante le 8 janvier 1997. Elle demande notamment que soit prise en compte l'histoire douloureuse de l'annexion par l'Allemagne nazie entre 1940 et 1945 des départements du Rhin et de la Moselle et que, par conséquent, le Haut Conseil de la mémoire combattante fasse entrer dans les livres d'histoire des écoles primaires, des collèges et des lycées, l'histoire spécifique des trois départements annexés. Il souhaiterait connaître ses intentions en la matière.

### Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants partage entièrement le souci exprimé par l'honorable parlementaire dans la présente question écrite de voir l'histoire de l'annexion de l'Alsace et de la Moselle par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale prise en compte dans tous ses aspects tragiques et douloureux. Il précise cependant que, déjà, les programmes officiels d'histoire du ministère de l'éducation nationale, élaborés par l'inspection générale d'histoire de ce département ministériel, et qui s'imposent aux rédacteurs de manuels scolaires comme aux professeurs, font référence relativement à la France dans la guerre, à la géographie et la chronologie de l'occupation allemande. C'est une invitation expresse à présenter aux élèves, non seulement les zones dites libre et occupée, mais aussi la région annexée de fait et le statut particulier du Nord de la France. Mais il est vrai qu'on ne saurait trop insister pour que les conditions particulièrement douloureuses imposées à l'Alsace-Moselle durant la Seconde Guerre mondiale fassent systématiquement l'objet d'un développement en classe. Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants ne manquera pas d'intervenir en ce sens auprès de ses collègues en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement scolaire. Par ailleurs, à l'occasion de ses déplacements à Strasbourg et à Colmar, le 15 septembre dernier, le secrétaire d'Etat a proposé une initiative regroupant des historiens, des représentants du monde ancien combattant d'Alsace-Moselle, des représentants des collectivités territoriales autour des représentants de l'Etat, afin d'établir et de faire mieux connaître toute les conséquences de l'annexion de fait, par le régime nazi, des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

### Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 2007

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 11 août 1997, page 2560

**Réponse publiée le** : 29 septembre 1997, page 3177